

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

du 13 au 20 OCTOBRE 2011

ACADÉMIE DE GRENOLE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Pour qui ? Pour quoi ?

En octobre 2011 auront lieu les élections professionnelles dans l'Éducation Nationale. Moment fort de la vie syndicale, ces élections détermineront les représentants des personnels PLP et CPE – titulaires ou non-titulaires – pour les 4 ans à venir.

Tout d'abord, les représentants en **Commission Administrative Paritaire Académique** (CAPA) et **Nationale** (CAPN) pour les titulaires et en Commission Consultative Paritaire (CCP) pour les non-titulaires sont à renouveler. Le **SNUEP-FSU** prend déjà toute sa place dans ces commissions avec ses commissaires paritaires. Mais pour faire face à certaines pratiques, les personnels de la voie professionnelle ont besoin d'une représentativité plus forte du **SNUEP-FSU** afin de peser encore plus pour une meilleure gestion des carrières des collègues et de continuer à défendre l'équité de traitement de chacun-e, principe qui dirige toute l'action des élu-es **SNUEP-FSU**.

Face à la course au pseudo-mérite mis en place par l'administration, les élu-es du **SNUEP-FSU** entendent améliorer l'information, la transparence et l'égalité dans le traitement des dossiers.

Lors des prochaines élections d'octobre 2011, pour la première fois, tous les personnels - titulaire ou non - éliront directement leurs représentant-es au Comité Technique Ministériel (CTM) et aux Comités Techniques Académiques (CTA). C'est dans ces instances que sont discutés les choix politiques et budgétaires. Le **SNUEP** et les syndicats de la **FSU** y siègent depuis plusieurs années pour contester et combattre ces choix.

Ainsi face à la montée d'un syndicalisme réformateur et à ceux qui ont cautionné la casse de l'Enseignement Professionnel en signant la "réforme du Bac Pro 3 ans" (SNETAA-FO et SGEN-CFDT), ce vote constitue un enjeu majeur. Il doit être l'occasion de développer et de renforcer un pôle syndical offensif autour de la **FSU** afin de stopper la casse du service public d'éducation et de proposer des alternatives crédibles aux réformes actuelles.

Pour ce scrutin, le **SNUEP-FSU** prend toute sa place sur les listes conjointes avec les syndicats **FSU** de l'EN pour faire entendre la voix de l'enseignement professionnel dans les instances ministérielles et rectorales.

Syndicat spécifique des PLP au sein de la **FSU** - 1ère fédération de l'EN - le **SNUEP-FSU** ne choisit pas l'accompagnement des politiques de casse de la voie professionnelle qui se font au détriment des élèves et des personnels ; syndicat combatif, il sait aussi être force de proposition pour faire bouger les lignes afin d'améliorer les conditions d'études des jeunes et les conditions de travail des PLP et CPE.

POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, AVEC SES MILITANT-ES TOU-TES BÉNÉVOLES, LE SNUEP-FSU NE LÂCHE ET NE LÂCHERA RIEN. C'EST POURQUOI, EN OCTOBRE 2011, JE VOTE ET JE FAIS VOTER SNUEP-FSU

Pour le SNUEP-FSU, Hervé Crouzet

Secrétaire Académique SNUEP-FSU Grenoble

> Octobre 2011
le vote

SNUEP-FSU
Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ACADEMIE DE GRENOBLE

-- Bourse du Travail, 32 avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE cedex 2 -- 04 76 09 49 52 --

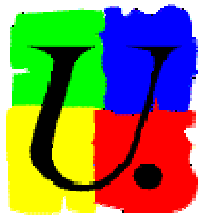
courriel : snuepacadgrenoble@orange.fr – site internet : <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

d'autres couleurs pour l'enseignement professionnel

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!

LE SNUEP A FAIT LE CHOIX DE LA FSU

Parce que la FSU est une **fédération de syndicats nationaux** et que sa force repose dans la représentativité de ses syndicats dans leur champ professionnel spécifique, au plus près des personnels et de leurs métiers, Aussi aucun responsable académique ou national n'a de décharge de service complète. Ils sont tous face à des classes.



Parce que la FSU recherche la synthèse en se nourrissant des analyses de ses différents syndicats, élaborées dans leur champ de syndicalisation spécifique, ce qui permet de construire des mandats communs et d'être force de proposition,

Parce que la FSU promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe. Ainsi elle oeuvre à articuler les revendications des divers métiers dans une perspective de transformation sociale, dans le souci d'impulser des mouvements revendicatifs majoritaires afin de pouvoir négocier et obtenir satisfaction en s'appuyant sur des rapports de forces.

C'est la première fédération de la fonction publique d'État et c'est une force incontournable pour les divers gouvernements. Elle reconnaît le SNUEP comme le syndicat spécifique de l'enseignement professionnel public et laïque.

La FSU nous associe systématiquement aux délégations et groupes de travail tant sur le statut ou le métier d'enseignant, que sur les diverses réformes de l'Éducation nationale ou de la fonction publique. Ainsi le SNUEP a des représentants qui siègent aux CTPM (Comité Technique Paritaire Ministeriel) pour traiter entre autres du statut des PLP, au Conseil Supérieur de l'Éducation nationale (nouveaux diplômes, référentiels, évaluations...), au C.I.O et aux C.P.O (comité interprofessionnelle consultatif et commission professionnelle consultatif pour émettre un avis sur la création et l'actualisation des nouveaux diplômes) au Comité Hygiène et Sécurité et dans tous les CTP académiques (suppressions de postes, horaires...), aux Conseils académiques de l'Éducation Nationale pour traiter, en lien avec la Région, des ouvertures ou fermetures de sections, des constructions et rénovations de lycées ainsi que dans les instances régionales ...

Dans toutes ces instances, le SNUEP guide la délégation FSU sur tous les sujets en rapport avec l'enseignement professionnel public., champ de son activité.

LE SNUEP A LUTTÉ CONTRE LA GÉNÉRALISATION DU BAC PRO EN 3 ANS

Parce que la généralisation du Bac Pro 3 ans participa à la destruction de la formation initiale publique au profit de l'apprentissage patronal.

Le SNUEP-FSU dès le début a dénoncé les dangers du Bac Pro 3 ans.

Le SNUEP-FSU avec sa Fédération, les PLP, les CPE et les contractuels s'est opposé à cette réforme.

Le SNUEP-FSU n'a cessé de dénoncer la généralisation aux « forceps » du bac pro en 3 ans.

Le SNUEP-FSU continue de s'opposer avec force à cette réforme avant tout dictée par le dogme libéral du

« toujours faire mieux avec moins » qui s'inscrit dans le cadre de la RGPP (révision général des politiques publiques) pour permettre la suppression massive de postes de PLP. Le SNUEP-FSU a dénoncé la **complaisance du SNETAA-Force Ouvrière et du SGEN-CFDT** qui ont **signé en 2008 le protocole** de discussion et cogéré avec Xavier Darcos puis avec Luc Chatel, la mise en place de la « réforme » du **BAC PRO 3 ans**, en dépit de l'opposition quasi unanime des personnels et des professionnels, ainsi que de nombreux institutionnels !

Ces organisations portent une très lourde responsabilité.

En LP, SEP ou EREA, chaque PLP peut constater que le Bac Pro 3 ans porté par le Ministère avec le SNETAA-Force Ouvrière et le sgen-CFDT c'est :

- une diminution de l'offre de formation pour les élèves
- la suppression du BEP pourtant reconnu par beaucoup de branches professionnelles et véritable passerelle pour de qualification.
- la fermeture de postes pour les collègues ;
- la mise en compétition des établissements, des filières de formation, des disciplines et des enseignants ; la transformation du coeur de notre métier par la transformation des contenus de programmes et de leur mode d'évaluation.
- la dévalorisation des diplômes ;
- la dégradation et l'alourdissement de nos charges de travail avec la mise en place presque systématique du contrôle en cours de formation (CCF).



Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!

POUR UN SYNDICALISME FORT AVEC LE SNUEP-FSU

De bonnes raisons de voter SNUEP-FSU lors des Elections Professionnelles d'octobre 2011.

Parce que tout au long de votre carrière, vous pouvez rencontrer des difficultés concernant vos droits, vos promotions, vos mutations...

La SNUEP-FSU est un outil indispensable de défense individuelle.

Parce que l'existence d'un Service Public d'Education de qualité est périodiquement remise en cause par une volonté de rentabilisation.

Le SNUEP-FSU agit pour la défense et la promotion de Enseignement Professionnel Public.

Parce que toutes les difficultés d'une société en crise (chômage, exclusions, racismes, violence...) se répercutent aussi dans nos classes...

Le SNUEP-FSU participe aux mouvements sociaux.

Parce que, quel que soit le gouvernement, nous assistons régulièrement à des tentatives de remise en question de nos statuts, de nos acquis...

Le SNUEP-FSU est un outil de défense collective.

Parce que l'école publique doit évoluer, se transformer pour faire face aux défis de l'avenir,...

Le SNUEP-FSU impulse la réflexion et le débat, dans et hors de la profession, sur la qualité du service public et la transformation de l'école, Que fait le syndicat ?

Faire face à l'administration, exiger la transparence, combattre l'autoritarisme, garantir l'égalité de traitement, défendre individuellement tous les collègues, syndiqués ou non, conseiller sur les mesures de carte scolaire, accompagner l'affectation des TZR, etc le SNUEP-FSU agit pour vous, PLP et CPE de l'enseignement professionnel public.

Construit avec les PLP et CPE de l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU

- informe l'ensemble des personnels
- réfléchit et agit dans le cadre de ses mandats
- Intervient pour défendre chacune et chacun au quotidien, au lycée et dans toutes les instances,
- Contribue à mettre en place un projet syndical qui organise l'action en recherchant l'unité la plus large avec l'Intersyndicale de l'enseignement professionnel, avec la FSU (1ère Fédération de l'Education Nationale) et ses syndicats nationaux.



Le SNUEP-FSU est une organisation syndicale au plus près des collègues.

Tous les responsables enseignants : ils ont une part de service à effectuer dans leur établissement. Ils tiennent à rester proche de la réalité quotidienne de la profession. Aucun responsable et aucun militant ne perçoit d'indemnités. Le SNUEP-FSU dénonce aujourd'hui le discrédit du syndicalisme qu'implique dans d'autres Organisations syndicales l'indemnisation de responsables avec les cotisations des syndiqués-e-s et considère que certains fonctionnements aujourd'hui sous le feu des projecteurs entre les mains de la justice, sont préjudiciables au syndicalisme (voir dépêche AFP ci-dessous).

Mais le SNUEP-FSU ne vit que grâce aux Cotisations des adhérent-e-s, son unique source de financement

Il défend toute la profession, prend le temps d'accompagner vos démarches, de régler les litiges auprès de l'administration. Il finance ses publications et tous les frais afférents au fonctionnement (poste, matériel, téléphone...) pour la défense des personnels.

Dépêche AFP du 29 avril 2010

Un syndicat de l'enseignement professionnel accusé de dérives financières

Plusieurs ex-responsables académiques du syndicat SNETAA-EIL (...) accusent la direction de « graves dérives financières », des accusations qui ne reposent sur aucun élément de « vérité » a répondu le secrétaire général. Dix ex-responsables académiques du syndicat ont mis en cause « la perception de sommes importantes, mensuelles et constantes, allant de 1 200 à 1 800 euros prises indûment sur les cotisations des adhérents par les secrétaires nationaux », dans un communiqué commun.

Ils contestent également « des dépenses inconsidérées lors de multiples déplacements en classe affaires vers l'étranger », ce alors que, selon eux, le compte d'exploitation du syndicat fait apparaître un « déficit total de 492 437 euros en trois ans ». (...)

EN OCTOBRE 2011 JE VOTE SNUEP-FSU

**Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!**

Académie de GRENOBLE
ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE
DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL
SCRUTIN Du 13 au 20 OCTOBRE 2011



Liste présentée par le

10 titulaires

10 suppléants

HORS CLASSE

1	M.	FAVRE Michel	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET ECONOMIE	26	LP AUGUSTE BOUVET	ROMANS / ISERE
2	Mlle	BRET Valérie	MATHEMATIQUES-SCIENCES	26	SEP FRANCOIS-JEAN ARMORIN	CREST
3	Mme	TRAN Huynh Lan	LETTRES-ANGLAIS	38	LP André ARGOUGES	GRENOBLE
4	M.	SIBRA Philippe	GENIE MECANIQUE OPTION CONSTRUCTION	38	LP Jean Claude AUBRY	BOURGOIN JALLIEU

CLASSE NORMALE

1	M.	VINCENSINI Jean Claude	GENIE INDUSTRIEL BOIS	73	LP DU NIVOLET	LA RAVOIRE
2	Mme	DUTERTRE Danièle	INDUSTRIES GRAPHIQUES	38	ZR 38-1 Grenoble, EREA La Bâtie	CLAIX
3	M.	DOUART Pierre	LETTRES-HISTOIRE	74	LP LES CARILLONS	CRAN GEVRIER
4	M.	MICHELON Pascal	MATHEMATIQUES-SCIENCES	26	LP VICTOR HUGO	VALENCE
5	M.	CROUZET Hervé	MATHEMATIQUES-SCIENCES	07	LP J & E DE MONTGOLFIER	ANNONAY
6	M.	PRIGENT François	LETTRES-ANGLAIS	38	SEP LA SURE Ferdinand Buisson	VOIRON
7	Mme	BELLET Marie Claude	LETTRES-ALLEMAND	74	LP LES CARILLONS	CRAN GEVRIER
8	Mlle	BORRACINO Nathalie	LETTRES-HISTOIRE	74	LP AMEDEE GORDINI	SEYNOD
9	Mlle	TESSIER Noëlle	GENIE CHIMIQUE	38	LP André ARGOUGES	GRENOBLE
10	M.	FRADIN Olivier	MATHEMATIQUES-SCIENCES	38	LP THOMAS EDISON	ECHIROLLES
11	M.	BASTRENTAZ Luc	LETTRES-HISTOIRE	73	LP DU NIVOLET	LA RAVOIRE
12	Mlle	COQUELET Juliette	COMPTABILITE BUREAUTIQUE	38	LP Guynemer	GRENOBLE
13	M.	VITOUX Philippe	GENIE MECANIQUE OPTION CONSTRUCTION	26	LPO HENRI LAURENS	SI VALLIER
14	Mme	PEREZ BRICENO Annie	LETTRES-ANGLAIS	38	LP André ARGOUGES	GRENOBLE
15	Mlle	ROUIBAH Nadia	LETTRES-ANGLAIS	74	LP AMEDEE GORDINI	SEYNOD
16	M.	TROMPARENT Roland	HOTELLERIE RESTAURATION OTC	26	SEGPA André Malraux	ROMANS / ISERE

Délégué de liste titulaire : Mme DUTERTRE Danièle (dandutertre@yahoo.fr)
Délégué de liste suppléant : Mr CROUZET Hervé (herve.crouzet@wanadoo.fr)